

suissetecmag

« Transmettre un savoir-faire »

Dans le cadre de la rénovation de l'église réformée de Hombrechtikon, de nombreuses techniques de ferblanterie sont enseignées à la jeune génération.

› Page 14

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**



Nouvelles dispositions

Signature de la CCT 2019

La nouvelle convention collective de travail (CCT) de la technique du bâtiment a été signée avec l'ensemble des partenaires sociaux le 8 octobre 2018. Cette conclusion est le résultat d'intenses négociations. La nouvelle CCT, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019, comprend un champ d'application étendu. De plus, les heures supplémentaires peuvent désormais être payées sans supplément jusqu'à un maximum de 120 heures (voir aussi l'article en page 11). D'autres nouveautés concernent les jours de formation continue payés ainsi que le congé paternité et maternité. Enfin, les salaires minimaux ont été augmentés et un forfait pour le service de piquet défini. Plus d'informations : suissetec.ch/cct



Editeur: Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)

Rédaction: Christian Brogli (broc), Martina Bieler (biem), Marcel Baud (baud)

Contact: suissetec, Auf der Mauer 11, Case postale, 8021 Zurich
Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79
kommunikation@suissetec.ch, www.suissetec.ch

Concept/réalisation: Linkgroup, Zurich, www.linkgroup.ch

Direction artistique: Nik Strickler, Anna-Pia Link

Impression: Printgraphic AG, Berne, www.printgraphic.ch

Tirage: allemand : 2700 ex., français : 700 ex.

Remarque: Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes. Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.

Couverture: Frederic Meyer. Mauro Kaufmann, apprenti ferblantier, sur le toit du clocher de l'église réformée de Hombrechtkon (ZH).



Promotion de la relève

Nouveaux films sur les métiers

Le tournage des nouveaux films sur les métiers suissetec a duré cinq jours et impliqué une vingtaine de figurants. Les cinq vidéos ont été montées à partir de quinze heures de film. Ponctué de hashtags, de smileys et de séquences Youtube, elles sont originales et audacieuses. Les films sont à la disposition de toutes les entreprises de la technique du bâtiment, qui peuvent les utiliser dans le cadre de visites scolaires, de journées d'information, de stages de préapprentissage ou encore en lien sur leur site Internet. Ils figurent sur la chaîne Youtube de suissetec (suissectv) ou sur suissetec.ch/promotion-de-la-releve (pour téléchargement). suissetec souhaite remercier une nouvelle fois toutes les entreprises membres qui ont participé à l'élaboration des films et permis leur tournage.



Nouveau jeu de réalité virtuelle

Test your Skills

Développé par suissetec, le nouveau jeu de réalité virtuelle « Test your Skills » a été utilisé pour la première fois lors des derniers SwissSkills à Berne. Il se compose de cinq mini-jeux destinés à faire découvrir aux jeunes les métiers de la technique du bâtiment. Dans la partie « Installateur sanitaire », ils doivent par exemple poser des tuyaux au mur et dans la partie « Ferblantier », attraper des plaques de tôle au vol avant de les placer sur un toit. Les joueurs dirigent l'action grâce au mouvement de leurs yeux. Le jeu fonctionne également avec un casque de réalité virtuelle en carton (ou « cardboard »). Il s'agit d'un masque recouvrant les yeux, à l'intérieur duquel le smartphone fait office d'écran. « Test your Skills » est disponible sur App Store ou Google Play Store.



Nous, les champions de la formation ?

Chère lectrice, cher lecteur,

Ces dernières semaines ont eu lieu les championnats suisses de la technique du bâtiment à Berne et les EuroSkills à Budapest. Ces deux compétitions ont permis de mettre en avant une relève de qualité, à la plus grande satisfaction de suissetec.



Les excellents résultats atteints lors de ces concours professionnels contrastent avec les taux d'abandon et d'échec élevés que nous évoquons régulièrement. Les deux sont une réalité, tout dépend quel côté de la médaille on regarde.

La majorité des apprentis se situent toutefois entre ces deux extrémités, et nous ne devons pas les perdre de vue. Les révisions des métiers CFC vont bon train. De très bons « outils » seront ainsi bientôt mis à votre disposition et vous pourrez les employer dans la formation de vos apprentis. Parmi vous, certains se sentiront peut-être de retour en première année d'apprentissage car nous allons vous expliquer comment fonctionnent ces

nouveaux « outils » et comment les utiliser au mieux.

Et le parallèle ne s'arrête pas là. Si les apprentis n'emploient pas correctement leurs outils, cela vous complique la tâche en tant que formateurs. Mais si nous-mêmes n'apprenons pas à utiliser ces nouvelles ressources (correctement) et ne prenons pas le temps (nécessaire) pour former les apprentis, la situation n'évoluera pas.

Nous devons changer la culture de la formation dans la branche de la technique du bâtiment : les apprentis dans lesquels nous investissons aujourd'hui des heures précieuses sont souvent les personnes qui dirigeront demain nos entreprises et notre association.

Nous devons donc consacrer davantage de temps à la formation des jeunes. C'est un facteur de succès fondamental, j'en suis convaincu.

La branche de la technique du bâtiment doit encore s'améliorer en matière de formation. Mais notre objectif devrait être de pouvoir dire un jour : « Nous, les champions de la formation ! »

Alois Gartmann

Responsable de la formation

Événement de grande envergure, les SwissSkills à Berne ont permis de souligner l'importance de l'apprentissage, qui bénéficie d'un large soutien dans notre pays. suissetec a organisé des championnats dans sept métiers.

> Page 4

Stratégie énergétique 8

Le point de vue d'un professionnel du chauffage

Heures supplémentaires ou travail supplémentaire ? 11

Explications de Michael Birkner, responsable Droit

Formation initiale 12

Nouvelles affiches illustrant les compétences opérationnelles

Café-croissants chez... 18

Pärl SA, Bienne

Triomphe aux EuroSkills 20

Médaille d'or pour le ferblantier Pascal Gerber



Hygiène de l'eau potable 22

Nouvelles règles

Offres 23



La halle 13, où les techniciens du bâtiment se sont affrontés pour décrocher une médaille.

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**

CHAMPIONNATS SUISSES
12 – 16 septembre 2018
Bernexpo, Berne

Photos: Erwin Fraiz

Savoir-faire à l'honneur

Les SwissSkills 2018 se sont tenus à Berne du 12 au 16 septembre dernier sur le site de Bernexpo. Avec 135 professions à découvrir, des championnats organisés dans 75 métiers, 900 candidats, 115 000 visiteurs, les SwissSkills sont un événement d'envergure unique. Et l'occasion pour les techniciens du bâtiment de montrer l'étendue de leur savoir-faire.

Martina Bieler

Après 2014, c'était déjà la deuxième édition des SwissSkills centralisés à Berne. Parmi les 75 métiers pour lesquels étaient organisés des championnats, sept étaient représentés par suissetec. Le stand des techniciens du bâtiment situé dans la halle 13 ne passait donc pas inaperçu. Sous la grande tente blanche près de l'entrée principale, nos 74 candidats ont donné le meilleur d'eux-mêmes durant quatre jours de compétition intenses. Pour la première fois cette année, un candidat a gagné deux médailles : Roman Rufener, de l'Oberland bernois, a remporté l'or chez les installateurs sanitaires et l'argent chez les installateurs en chauffage. Ces championnats ont aussi été marqués par une nouvelle réussite du Suisse romand Haben Berhane : médaillé de bronze chez les installateurs sanitaires en 2016, il a de nouveau trouvé sa place sur la troisième marche du podium cette année, mais chez les installateurs en chauffage. Originaire d'Erythrée, il vit en Suisse depuis quelques années et prouve ainsi une fois de plus qu'il s'est parfaitement intégré dans le monde du travail suisse. Candidat tessinois, Simone Sala a quant à lui décroché l'or chez les installateurs en chauffage.

Nouveau système d'évaluation

Lors de cette édition 2018, un nouveau système d'évaluation a été utilisé afin de garantir une plus grande uniformité : le Competition Information System (CIS). Celui-ci avait déjà fait ses preuves dans le cadre des championnats internationaux (WorldSkills et EuroSkills). Les experts ont été préparés au nouvel outil en amont et ils ont pu compter sur le soutien de conseillers avisés, dont Markus Niederer, expert suissetec qui connaissait déjà ce système des WorldSkills.

Du nouveau chez les installateurs sanitaires

Pour les SwissSkills 2018, les experts ont revu l'épreuve des installateurs sanitaires. Cette



Atelier bricolage bien encadré.

année, les 18 candidats ont monté un système en applique prédéfini (eau chaude, eau froide, eaux usées). Ensuite, à différents postes (WC douche, installation solaire, robinetteries, pompes), ils ont eu à chaque fois une heure pour expliquer le principe et les diverses parties de l'installation. C'était la première fois qu'une épreuve était organisée sous cette forme dans le cadre des championnats suisses de la technique du bâtiment. Celle-ci se terminait par une partie créative.

Atelier bricolage

Les épreuves se sont achevées officiellement par la remise des médailles le samedi soir. Le dernier jour des SwissSkills, l'atmosphère était donc beaucoup plus calme que lors de la compétition, mais il y avait toujours de l'animation dans la halle 13. Afin de proposer une activité au public, suissetec a en effet organisé un atelier pour les enfants. Sous la direction d'anciens candidats aux championnats suisses, 30 participants ont ainsi construit des fusées et une rampe de lancement, qu'ils ont ensuite pu tester. <

INFO

Galerie photos des SwissSkills 2018 : suissetec.ch/championnats



Les candidats en pleine concentration.

A vos agendas !

En 2019, les championnats suisses auront lieu du 23 au 27 octobre dans le cadre de la foire d'automne de Schaffhouse.



Les médaillés

Installateurs sanitaires

Or Roman Rufener, Interlaken BE

Entr. form. : Zumkehr AG

Argent Telmo Caldeira Simões,

Le Mont-sur-Lausanne VD

Entr. form. : DVG Sàrl

Bronze Noah Keller, Märwil TG

Entr. form. : Schönenberger & Partner AG

Installateurs en chauffage

Or Simone Sala, Sementina TI

Entr. form. : Moreschi Gianfranco & Co. SA

Argent Roman Rufener, Interlaken BE

Entr. form. : Zumkehr AG

Bronze Haben Berhane, Romont FR

Entr. form. : Lagrer SA

Ferblantiers

Or Tim Künzi, Boll BE

Entr. form. : Jost Spenglerei AG

Argent Sebastian Daniel Löw, Mühleberg BE

Entr. form. : Kohli Bedachungen/Speng. AG

Bronze Stephan Frank, Hedingen ZH

Entr. form. : Birchmeier AG

Constructeurs d'installations de ventilation

Or Dominik Baumann, Saint-Gall

Entr. form. : Hälgi & Co. AG

Argent Raphael Antwi, Reigoldswil BL

Entr. form. : Ariatherm AG

Bronze Almedin Sarda, Winterthour ZH

Entr. form. : ENGIE Services AG

Projeteurs en technique du bâtiment sanitaire

Or Thomas Huber, Therwil BL

Entr. form. : Rosenmund Haustechnik AG

Argent Durim Hasani, Köniz BE

Entr. form. : Grünig + Partner AG

Bronze Michelle Dubach, Thoune BE

Entr. form. : Ingenieurbüro IEM AG

Projeteurs en technique du bâtiment chauffage

Or Dario Liesch, Grub SG

Entr. form. : Hälgi & Co. AG

Argent Janine Stucki, Berne

Entr. form. : Grünig + Partner AG

Bronze Pascal Helfenfinger, Zullwil SO

Entr. form. : Regioplan NWS GmbH

Projeteurs en technique du bâtiment ventilation

Or Marco Bernasconi, Reinach BL

Entr. form. : Triplan Gebäudetechnik AG

Argent Nick Schätzle, Lucerne

Entr. form. : Aicher, De Martin, Zweng AG

Bronze Jalina Rubli, Zuzwil SG

Entr. form. : Vadea AG

Echos des SwissSkills



« Je trouve super que l'on mette sur pied un tel événement pour les jeunes. Ils ont ainsi un aperçu des professions qui s'offrent à eux. Pour moi aussi, les SwissSkills sont passionnants. Comme je suis retraité, j'ai le temps de bien observer les divers métiers et de vivre les épreuves en direct. Je suis un fervent défenseur de l'apprentissage et je trouve très important que la Suisse propose ce système de formation dual. »

Hans Meier, visiteur



« Les SwissSkills nous permettent de présenter nos métiers à de nombreux écoliers. Mais on remarque qu'ils ont trop peu de temps pour vraiment s'intéresser aux différents stands. Je préfère les manifestations plus petites. »

Jakob Strickler, expert pour les constructeurs d'installations de ventilation



« Par rapport à d'autres championnats, tout est plus concentré ici : nous organisons les épreuves dans un temps beaucoup plus court que d'habitude, ce qui est un défi. De très nombreuses classes sont présentes, il y a apparemment un grand intérêt de la part des écoles. C'est un excellent moyen de promouvoir nos métiers. »

Stefan Reidy, expert pour les ferblantiers



« Aux SwissSkills, il y a beaucoup à voir et en plus on reçoit souvent quelque chose... (rires). On peut en apprendre beaucoup sur les métiers, ce qui est très bien pour moi car je vais bientôt commencer un apprentissage. Je m'intéresse surtout à l'informatique, mais le métier de projeteur en technique du bâtiment a l'air passionnant. »

Adis, visiteur



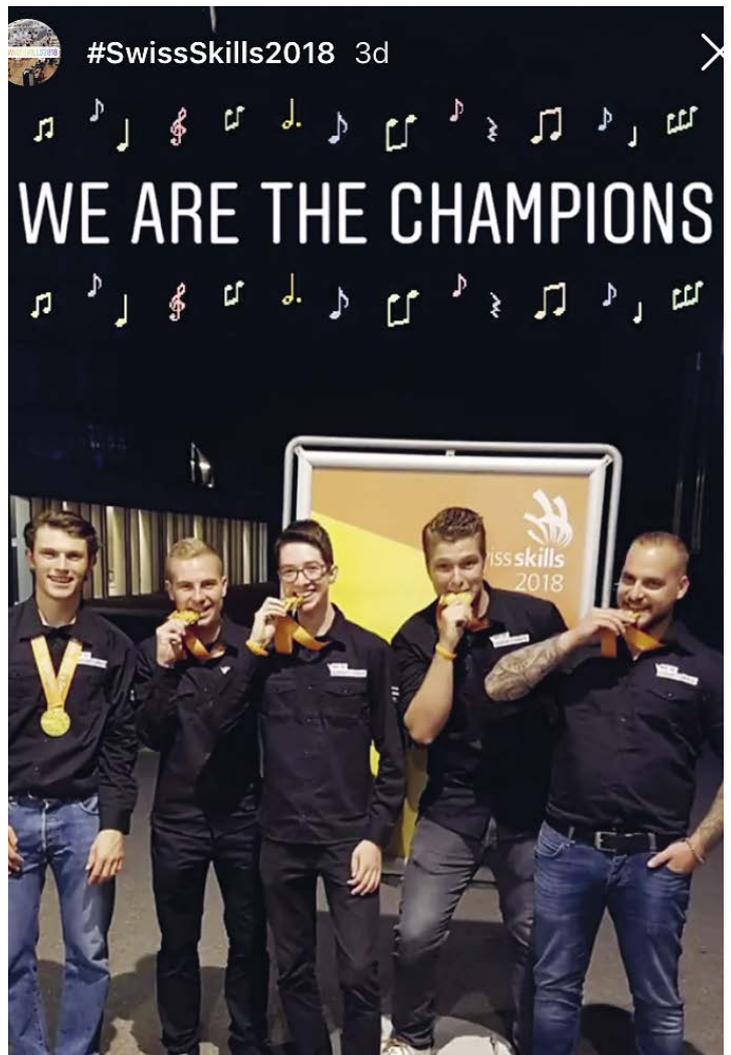
« On est là toute la journée et on en apprend davantage sur les différentes professions. Moi j'aime les métiers manuels. Avant, on était vers les maçons et maintenant on est vers les techniciens du bâtiment. Ça a l'air super de participer aux championnats, mais pour l'instant je ne me vois pas être candidat. »

Patrick, visiteur

Best of Social Media

Les SwissSkills sont une occasion unique de s'adresser aux jeunes. Nous, les techniciens du bâtiment, avons communiqué toute la semaine via les réseaux sociaux avec la relève potentielle. Voici quelques exemples :

Martina Bieler





« La branche est consciente de sa responsabilité. »

Au printemps 2017, les citoyens suisses ont adopté la Stratégie énergétique 2050, dont fait partie le programme Bâtiments destiné à promouvoir les assainissements énergétiques. Peter Baumann est directeur de la succursale zougnoise de Pfiffner AG et président de la section suisse de Suisse du nord-est. En tant que professionnel du chauffage, il nous donne ses impressions sur les assainissements énergétiques dans la pratique quotidienne.

Interview : Marcel Baud

Comment s'est répercutée l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 sur votre entreprise ?

Le résultat de la votation en tant que tel n'a eu aucune influence directe sur nos activités, car nous sommes déjà spécialisés depuis longtemps dans les solutions d'optimisation énergétique. Mais nous sommes curieux de voir les implications, notamment dans le domaine de la rénovation. Le MoPEC* constitue une première étape dans cette direction. Je suis convaincu qu'il sera suivi par d'autres dispositions en la matière. Les représentants de la branche sont impatients de savoir ce qui les attend concrètement. Cette année déjà, nous avons pu observer une hausse de la demande pour des assainissements.

* Modèle de prescriptions énergétiques des cantons

Les lois laissent-elles encore une marge de manœuvre ?

En effet, de nombreux maîtres de l'ouvrage se dépêchent de rénover leurs installations de manière classique par crainte des règlements à venir.

En tant que technicien du bâtiment, que pensez-vous de manière générale de la Stratégie énergétique 2050 ?

Dans la Stratégie, il n'est pas uniquement question de technique du bâtiment. Assurer les besoins en matière d'électricité est l'un des principaux défis. Je pense que cela posera problème, au plus tard lorsque la mobilité électrique aura véritablement gagné du terrain. Il faudra voir où nous mènera la Stratégie, notamment concernant la sortie du nucléaire. Notre branche se retrouve un peu dans un dilemme, car les agents énergétiques renouvelables que nous favorisons nécessitent aussi une part d'électricité. La consommation de courant d'une installation de chauffage va plutôt augmenter, mais elle pourrait être compensée partiellement par une installation photovoltaïque complémentaire.

Quel écho la votation a-t-elle eu auprès des entreprises membres de votre section ?

Au moment de la votation, il était clair pour l'association que la Stratégie énergétique aurait un effet positif pour la branche. Pour l'instant, les membres sont surtout dans l'attente de ce qui va concrètement se passer. En effet, malgré le MoPEC, chaque canton peut en fin de compte décider lui-même quelles mesures sont appliquées, à quel point et à quel moment. Ainsi, si le modèle de prescriptions connaît des difficultés dans certains cantons, il sera déjà introduit dans le canton de Lucerne au 1^{er} janvier 2019. Dans celui de Zurich, il se trouve encore en consultation.

« Si l'on souhaite favoriser le succès de la Stratégie énergétique, le processus de construction doit être libéralisé. »

C'est l'esprit de clocher qui freine les choses ?

Je trouve dommage que nous n'ayons pas trouvé de véritable dénominateur commun et ambitionné une application uniforme sur tout le territoire. Dans certains domaines, il aurait été plus pertinent que la Confédération harmonise les dispositions. Pfiffner AG est basée à Zurich et à Zoug, et nous travaillons également souvent en Argovie ou en Suisse centrale. Pour nous, cela implique donc d'être au courant des dernières évolutions quant aux ordonnances sur l'énergie ou aux programmes d'encouragement en vigueur dans ces différents cantons. Ces circonstances ne nous facilitent pas la tâche lorsqu'il s'agit de conseiller les clients.

Et il peut y avoir des différences même à l'échelle communale...

En effet, la procédure d'autorisation peut parfois varier d'une commune à l'autre. Elle peut ainsi être plus ou moins stricte selon les endroits. Si l'on souhaite favoriser le succès de la Stratégie énergétique, le processus de construction doit être libéralisé. Particulièrement en ce qui concerne les obstacles que constitue la réglementation, par exemple pour le montage d'une installation solaire sur un toit ou la pose d'une pompe à chaleur à l'extérieur d'un bâtiment.

En tant que spécialiste du chauffage, quelle est votre influence lorsqu'un client doit choisir un nouveau système ?

Lors de nouvelles constructions, ce sont davantage l'architecte ou le projeteur qui ont une influence sur le client. Nous autres instal-

lateurs arrivons plus tard dans le processus. Le contact est plus direct lors de la rénovation de petites installations pour des particuliers. Nous nous efforçons alors en premier lieu d'offrir le meilleur conseil possible et d'établir une relation de confiance. C'est ainsi que nous pouvons nous démarquer dans une certaine mesure de la concurrence. Cela dit, aujourd'hui, le maître de l'ouvrage s'est normalement déjà renseigné sur Internet sur les différentes possibilités.

Et quelle décision prennent généralement les maîtres de l'ouvrage ?

Il faut se rendre à l'évidence : la plupart du temps, ils décident de remplacer leur installation à l'identique. Même lorsque nous leur expliquons les nouvelles technologies, ce sont toujours les frais d'investissement plus bas, par rapport à une solution durable, qui l'emportent. Les immeubles en propriété par étage où un consensus doit être trouvé sont un bon exemple. Peut-être que l'un des propriétaires voudrait emprunter une nouvelle voie, mais les autres souhaitent avant tout ne pas dépenser trop d'argent. Et le vote démocratique fait le reste.

Quels sont les arguments les plus solides en faveur d'un système de chauffage efficace du point de vue énergétique ?

D'abord ses coûts d'exploitation avantageux. Mais aussi, depuis peu, la possibilité d'aménager un refroidissement efficace avec des pompes à chaleur. Une option intéressante lors d'étés comme celui que nous avons eu cette année, ce qui peut faire réfléchir le client. Puis l'évolution des prix de l'énergie. Au-delà d'un certain prix du mazout ou du gaz, ou en cas de pénurie, le client devrait reprendre conscience des risques de dépendance aux agents fossiles.

Outre l'aspect financier, est-ce que certains pensent avant tout à la question écologique ?

Oui, certains maîtres de l'ouvrage veulent abandonner les agents fossiles pour des raisons écologiques. Ils nous contactent avec l'objectif clair d'acquiescer une installation durable, même en l'absence de pression réglementaire.

D'aucuns prétendent que les installateurs en chauffage ne se compliquent pas la tâche lors des entretiens de conseil. Ils proposent de remplacer un brûleur à mazout par un autre brûleur à mazout, et une chaudière à gaz par une autre chaudière à gaz.

Moi j'ai l'impression qu'on accorde beaucoup d'attention à la question. La branche est consciente de sa responsabilité. Reste que



« Nous pouvons user d'une certaine influence, mais c'est le maître de l'ouvrage qui décide en dernier recours. »

les faits sont là : nous pouvons user d'une certaine influence, mais c'est toujours le maître de l'ouvrage qui décide en dernier recours. Or, nos clients peuvent être plus ou moins ouverts et sensibles aux nouvelles technologies. Les plus hésitants préféreront la solution la plus économique possible. L'amortissement d'une installation de chauffage durable n'est pas très pertinent à leurs yeux. Plus les clients sont jeunes, plus ils se sont généralement renseignés en amont sur les différents systèmes et ils sont prêts à opter pour une source d'énergie renouvelable.

Le monteur de service est souvent la première personne de contact pour un propriétaire lorsqu'il s'agit de réparer

ou de remplacer une installation.

N'aurait-il pas besoin de davantage de compétences en matière de conseil ?

Il appartient à chaque entreprise de répondre à cette question. Chez nous, si l'un des monteurs de service constate lors d'une intervention que le client souhaite un conseil, il en informe le chef de projet pour que celui-ci prenne le relais. Certes, il peut déjà donner quelques renseignements sur place, mais il importe qu'il transmette le cas à l'interne, de sorte que le maître de l'ouvrage soit conseillé avec compétence dès le départ. Cela dit, davantage de poids devrait être donné aux conditions cadres telles que le MoPEC dans les formations continues.

Lors de l'assainissement énergétique d'un bâtiment, le chauffage n'est pas le seul élément pertinent. Dans quelle mesure un installateur en chauffage doit-il s'y connaître ?

Jusqu'à un certain point, nous devons également pouvoir renseigner le maître de l'ouvrage sur l'enveloppe du bâtiment. Nous ne devons pas penser qu'à notre seul intérêt et nous contenter de lui vendre une nouvelle installation de chauffage. Nous devrions au moins lui demander s'il a pensé à optimiser l'isolation ou à remplacer les fenêtres. Au-delà, il s'agit d'un conseil énergétique complet. A l'avenir, nous collaborerons certainement davantage avec des partenaires spécialisés en la matière. Une solution donnant-donnant finalement, car un conseiller

énergétique peut ensuite nous recommander pour la rénovation du chauffage.

Une pompe à chaleur et/ou une installation solaire peut influencer sur la marge rapportée par un mandat.

C'est la pertinence de la solution qui prime. Au moment du conseil, la marge est secondaire. Parfois, les systèmes planifiés sont extrêmement complexes. On devrait examiner au cas par cas s'il est judicieux de proposer au client une installation suréquipée. Au pire, on peut aboutir à une installation qu'il ne comprendra pas, dont il aura de la peine à se servir, et dont le potentiel ne sera pas exploité. De plus, les particuliers sont aujourd'hui des acheteurs conscients des coûts. De nos jours, il est facile d'obtenir rapidement six ou sept offres en ligne. La pression des prix sur le marché est élevée, aussi pour les rénovations. Même si, malheureusement, on ne compare pas toujours des installations identiques.

La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) ambitionne d'ici 2050 une réduction des émissions de CO₂ du parc immobilier à un niveau inférieur à 20 % par rapport à celui de 1990. D'après vous, c'est réaliste ?

Nous pouvons partir du principe que presque chaque installation de chauffage devrait être assainie au cours de ces trente prochaines années. Si les bonnes conditions cadres sont posées, j'ai bon espoir que ces objectifs seront atteints. Il est parfois nécessaire d'instaurer des contraintes pour faire bouger les choses dans le bon sens. <

A propos de Peter Baumann

Peter Baumann, 49 ans, a grandi dans la région de Winterthur. Aujourd'hui, il vit à Muri, dans le canton d'Argovie. Dessinateur en chauffage de formation, il a aussi suivi des études d'ingénieur ETS et de gestion d'entreprise. Depuis près de six ans, il dirige la succursale zougnoise de l'entreprise Pfiffner AG. Entré au comité de la section suisse de Suisse du nord-est il y a huit ans, il en est le président depuis quatre ans. Il est marié et père d'un fils de 18 ans, qui fait actuellement un apprentissage de projeteur en technique du bâtiment ventilation (sans avoir subi aucune influence paternelle...).

Heures supplémentaires et travail supplémentaire, quelle différence ?

Les juristes ont tendance à chercher la petite bête. Pour les autres, cette habitude peut être énervante. Mais elle peut aussi s'avérer utile, car le diable se cache souvent dans les détails. Comment les heures supplémentaires sont-elles réglementées ? Et le travail supplémentaire, de quoi s'agit-il exactement ? En vue de la CCT 2019, nous vous expliquons ci-après les différents types d'heures de travail. Savoir les distinguer est en effet pratique pour résoudre certains problèmes relatifs au droit du travail.

Michael Birkner, responsable Droit

Heures de travail

La CCT prévoit une semaine de 5 jours (du lundi au vendredi) et un temps de travail de 8 heures par jour, soit 40 heures par semaine et en moyenne 2080 par année. Le travail du samedi reste exceptionnel.

Heures anticipées

Des jours à anticiper peuvent être fixés au début de chaque année. Le temps de travail correspondant à ces heures anticipées est réparti équitablement sur les autres jours de travail. Si des heures anticipées ont été convenues, le temps de travail quotidien est de 8 heures plus la part des heures anticipées.



Heures excédentaires

L'employeur définit une période de décompte de 12 mois à la fin d'un trimestre. A la fin de cette période, un maximum de 120 heures excédentaires peuvent être reportées sur la période suivante sans être considérées comme heures supplémentaires (hors heures anticipées ou vacances anticipées à la demande de l'employé). Au-delà de cette limite, les heures sont considérées comme des heures supplémentaires, qui doivent être indemnisées dans un délai de 6 mois soit sous forme de congés de durée équivalente, soit sous forme de salaire avec un supplément de 25 %.

Heures négatives

A la fin de la période de décompte de 12 mois définie par l'employeur, un maximum de 120 heures négatives peuvent être reportées sur la période suivante. Les heures au-delà

de cette limite ne doivent pas être rattrapées par l'employé si elles ont été convenues avec l'employeur. Dans le cas contraire, elles doivent être rattrapées.

Travail supplémentaire

Est considéré comme travail supplémentaire le temps de travail dépassant la durée maximale hebdomadaire fixée par la loi sur le travail, à savoir 45 heures (industrie, bureau) ou 50 heures (p. ex. bâtiment). Pour les employés des entreprises de la technique du bâtiment, la durée légale est donc de 50 heures par semaine. Dans les entreprises dont l'activité est sujette à des interruptions dues aux intempéries ou à d'importantes fluctuations saisonnières, la durée maximale de travail hebdomadaire peut être prolongée de 4 heures au plus.

Pour les installateurs, le travail supplémentaire doit être indemnisé sous forme de salaire avec un supplément d'au moins 25 %. Avec l'accord de l'employé, le travail supplémentaire peut être indemnisé sous forme de congés d'une durée équivalente.

Heures supplémentaires

Tout temps de travail dépassant la durée normale de 8 heures (hors heures anticipées, heures excédentaires ou travail supplémentaire) est considéré comme des heures supplémentaires. En raison de la réglementation des heures excédentaires, le nombre définitif d'heures supplémentaires ne peut être déterminé qu'à la fin de la période de décompte correspondante.



Se peut-il que plusieurs CCT s'appliquent à mon entreprise ?

Il existe plusieurs CCT déclarées de force obligatoire. De nombreuses entreprises, dites mixtes, comptent différents départements ou sont actives dans différents domaines qui sortent du cadre de la technique du bâtiment et sont donc soumis à d'autres CCT. Dans certains cas, il est possible de ne soumettre ces entreprises qu'à une seule CCT. Pour ce faire, il faut s'adresser à la commission paritaire compétente.

Les heures supplémentaires doivent être compensées sous forme de congés de durée équivalente dans un délai de 6 mois. Si l'employé souhaite une compensation financière à la place, il revient à l'employeur de décider si c'est envisageable. Au-delà d'un maximum de 120 heures, les heures supplémentaires doivent être indemnisées avec un supplément de 25 %.

Conclusion

Heures supplémentaires et travail supplémentaire sont deux notions bien distinctes ! Comme vous avez pu le constater, la définition des heures supplémentaires est complexe. <

INFO

Toutes les informations sur la CCT : suissetec.ch/cct

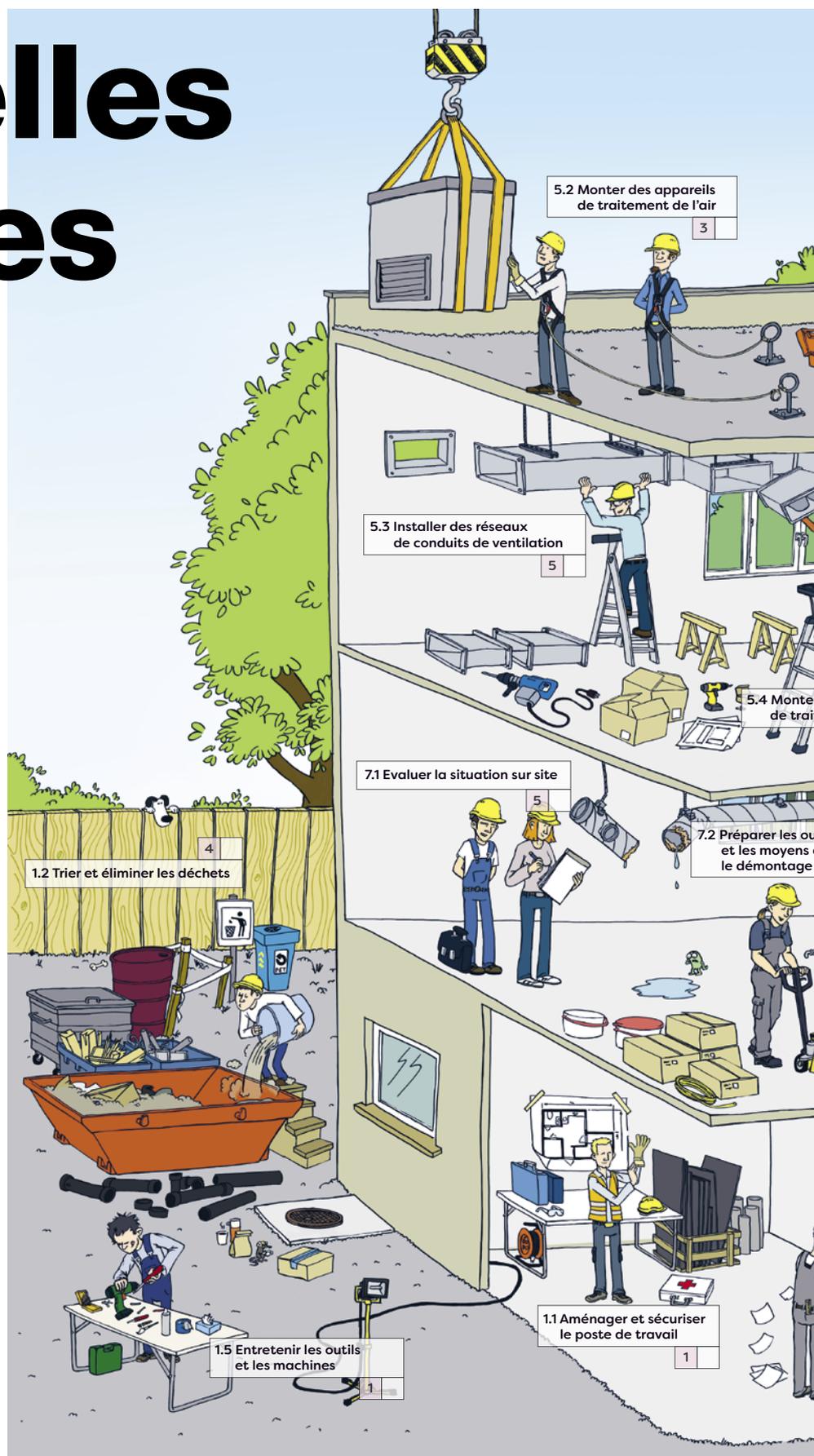
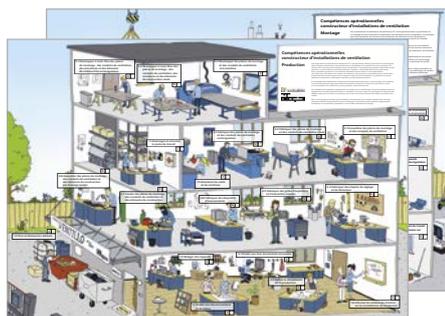
Nouvelles affiches

Le nouveau plan de formation des constructeurs d'installations de ventilation CFC entrera en vigueur à l'été 2019. Des affiches ont été créées pour illustrer le profil du métier dans ses deux orientations : production et montage.

Marcel Baud

La formation initiale est désormais conçue sur la base de compétences opérationnelles. Elle s'oriente donc sur les activités tirées de la pratique des entreprises. Pour les constructeurs d'installations de ventilation, les orientations production et montage ont été définies et permettent une formation plus spécifique qu'auparavant.

Les affiches, qui existent pour les deux orientations, offrent d'un seul coup d'œil une vue d'ensemble de toutes les compétences opérationnelles. Elles sont destinées autant au recrutement des apprentis qu'à la planification de la formation dans les entreprises. <



Les entreprises membres qui forment des apprentis en ventilation reçoivent gratuitement une affiche « Production » et une affiche « Montage » au format A1. D'autres exemplaires pourront être commandés sur notre Online Shop à partir de début décembre. Les affiches pour les autres métiers seront disponibles l'année prochaine.

Compétences opérationnelles constructeur d'installations de ventilation

Montage

Les constructeurs d'installations de ventilation CFC sont spécialisés dans la production ou le montage de divers éléments d'installations de ventilation et de climatisation. Ils travaillent dans des entreprises du domaine de la technique de ventilation et de climatisation. Ces entreprises proposent des produits et des services à un vaste éventail de clientèle (industrie, artisanat, collectivités publiques et particuliers).

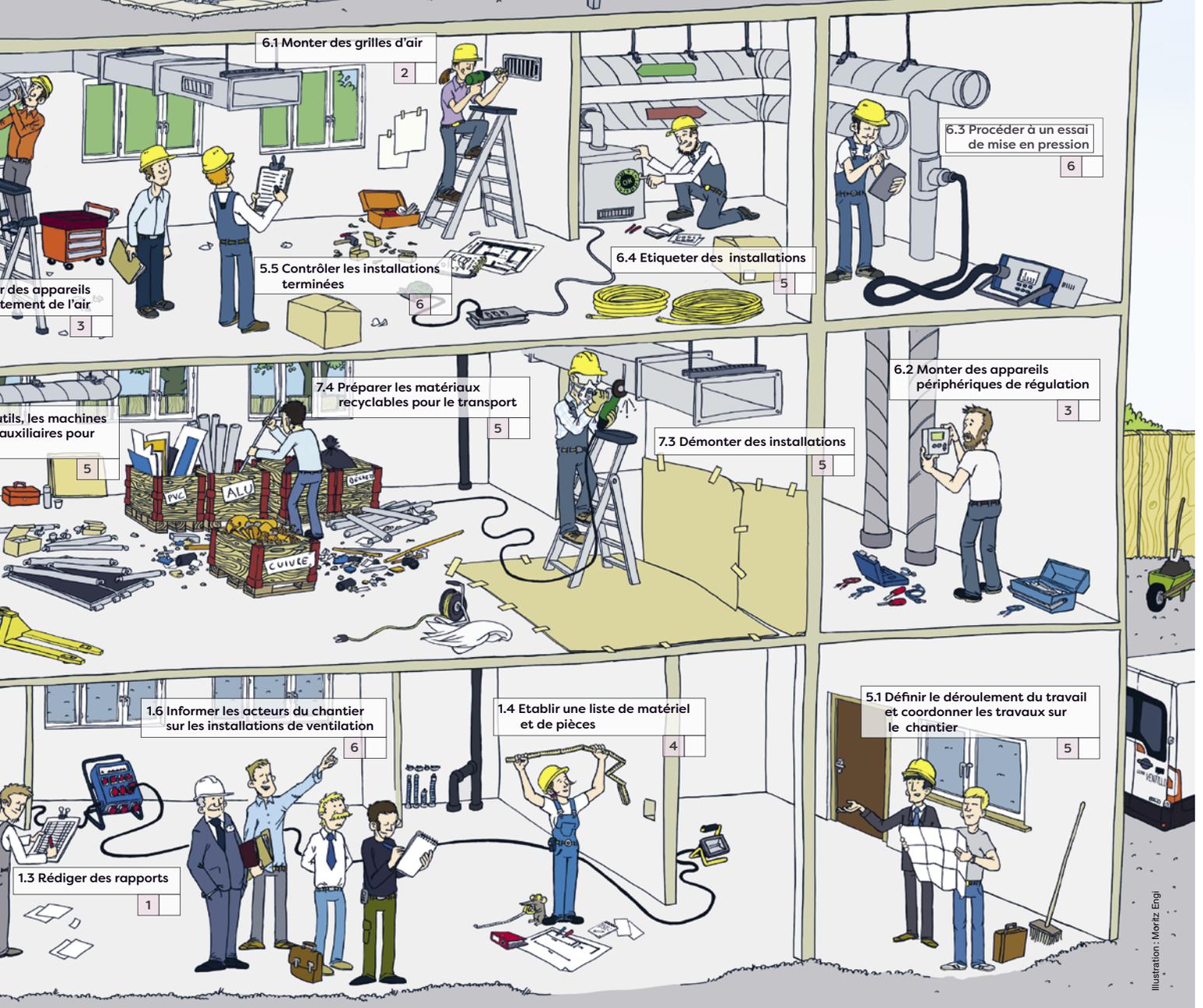
Dans l'orientation montage, ils travaillent essentiellement en équipe et sur les chantiers. Ils sont responsables du travail qui leur a été attribué et l'exécutent de manière autonome et appropriée. Ils planifient leur travail, montent des installations de ventilation, les finalisent et les démontent.

Les installations de ventilation garantissent une qualité de l'air satisfaisante et une atmosphère intérieure agréable dans les bâtiments d'habitation ou destinés à un autre usage. Elles protègent les bâtiments des dégâts causés par l'humidité et contribuent de ce fait au bon état de santé des usagers et améliorent leur confort.

Enfin, en remplaçant l'aération par les fenêtres, la récupération de la chaleur résiduelle de l'air repris permet de réaliser d'importantes économies d'énergie. Les installations de ventilation apportent par conséquent une contribution essentielle à une utilisation efficiente de l'énergie.



NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.



⊕ INFO
suissetec.ch/shop

L'art du détail



Daniel Wildhaber à l'œuvre dans sa combinaison de protection.

Un bruit strident retentit depuis l'abri installé sur le parvis de l'église de Hombrechtikon. Je jette un œil sous la bâche et découvre une silhouette revêtue d'une combinaison intégrale blanche avec gants, lunettes de protection et masque. Il s'agit de Daniel Wildhaber, ferblantier chez Scherrer Metec AG, entreprise zurichoise membre de suissetec. Sa mission : poncer 1280 écailles de cuivre.

Marcel Baud

Les écailles de cuivre recouvrent le toit du clocher de l'église réformée de Hombrechtikon (ZH). Conçue par l'architecte appenzellois Johann Ulrich Grubenmann, l'église a été construite en 1758-1759. Cette année, elle a été entièrement rénovée. Un projet auquel a notamment participé l'entreprise de ferblanterie Scherrer Metec AG. Les collaborateurs ont rénové le toit du clocher avec ses quatre gâbles munis d'épis, sa boule, sa girouette et ses gargouilles. De plus, les aiguilles de l'horloge ainsi que le cadran solaire sur le côté sud de l'église ont été restaurés. Les travaux ont réservé quelques surprises, dont des impacts de balle sur la girouette, les aiguilles et le cadran de l'horloge ainsi que la boule. Selon la rumeur, au moins un coup aurait été tiré depuis une auberge voisine, où se terminaient parfois les fêtes de tir.

Autre curiosité, la capsule temporelle découverte dans la boule du clocher par les ferblantiers. La boîte en cuivre ovale remonte à 1959, année où l'église a été rénovée pour la dernière fois. Elle comprenait notamment un disque magnétique sur lequel ont été enregistrés un rapport sur le nouveau lancement d'un satellite dans l'espace par les Soviétiques, quelques mots de l'ancien pasteur et le chant d'une classe d'école*. Dans le cadre des travaux de rénovation, un apprenti de Scherrer Metec AG



Andreas Meier, chef de projet chez Scherrer Metec AG, avec Paul Kern, architecte et directeur des travaux (à droite).

Une planification sûre

« Pour la rénovation de l'église réformée de Hombrechtikon, je devais pouvoir compter sur des partenaires expérimentés. L'expertise d'une entreprise telle que Scherrer Metec AG est très précieuse en termes de planification car ces spécialistes analysent tous les détails. Chaque étape, dès le démontage, doit être bien étudiée. Quand en plus ces professionnels sont passionnés par leur métier, c'est le rêve. »

Paul Kern, architecte et directeur des travaux

a façonné une capsule temporelle identique, contenant des souvenirs d'aujourd'hui. Les deux capsules ont été remises à l'abri dans la boule du clocher, à l'intention des générations futures.

* L'enregistrement du disque est disponible en MP3 sur www.ref-hombrechtikon.ch.

Conserver le patrimoine

L'imposant clocher de 48 mètres est presque caché par les échafaudages. Accompagné par Andreas Meier, chef de projet, et Ueli Bebi, contremaître, je prends l'ascenseur de chantier. Lorsque les portes s'ouvrent et que je pose un pied sur l'échafaudage, je dois me rendre à l'évidence : je n'aurais jamais pu être ferblantier. Travailler à une telle hauteur est impossible pour les personnes qui, comme moi, ont peur du vide. Tandis que les collaborateurs de

Scherrer Metec AG évoluent de manière sûre et habile dans cet environnement, j'évite avant tout de regarder en bas. Heureusement, les échafaudages sont protégés par un filet. Je me sens ainsi un peu plus en sécurité.

Donner un nouvel éclat à des bâtiments historiques, peu importe le type ou la hauteur de la construction, est une spécialité de Scherrer Metec AG. Savoir-faire, connaissances techniques et passion sont indispensables. « Dans la mesure du possible, nous conservons la substance du bâtiment », souligne Andreas Meier. Tel est en effet le credo de Beat Conrad et de Beat Scherrer, qui dirigent l'entreprise avec succès depuis de nombreuses années. Une grande importance est bien entendu accordée à la collaboration avec les services de protection des monuments historiques. Même s'il va de soi que chaque mandat revêt un aspect commercial, les collaborateurs de Scherrer Metec AG s'investissent corps et âme dans de tels projets. « Nous veillons à préserver le patrimoine architectural que constituent ces bâtiments », explique Andreas Meier.

Travail d'équipe

De retour sur la terre ferme, nous retrouvons Daniel Wildhaber. Nous sommes fin août, mais les températures avoisinent encore les 30 degrés. Daniel Wildhaber remonte ses lunettes et retire son masque. Des gouttes de sueur perlent sur son front. Une protection corporelle intégrale est obligatoire en raison de la poussière fine dégagée lors du ponçage des écailles, dont il est presque impossible de se débarrasser. Compte tenu de ces conditions difficiles, ses journées de travail sont réduites à cinq heures. « L'avantage, c'est que j'ai perdu quelques kilos depuis que je fais ça », nous confie le ferblantier en rigolant. Il remet ses lunettes et son masque, attrape la ponceuse et se concentre sur la prochaine écaille.

« Nous conservons ce qui était déjà bien fait à l'époque. Mais si nous pouvons apporter des améliorations grâce aux techniques actuelles, nous le faisons. L'essentiel est que le résultat final soit fidèle à l'ouvrage original. »

Ueli Bebi

Andreas Meier est très content de l'engagement dont font preuve ses collaborateurs, comme Daniel Wildhaber : « Il est clair que c'est un boulot énorme. Et assez répétitif. Dans un projet comme celui-là, le travail d'équipe est essentiel. Tout doit être parfaitement coordonné. »

Transmettre un savoir-faire

Ueli Bebi travaille chez Scherrer Metec AG depuis 17 ans et dirige les installations à Hombrechtikon. Il encadre un apprenti, Mauro Kaufmann, qui a débuté sa formation il y a une semaine seulement.

Commencer son apprentissage par un chantier si particulier est une belle opportunité. Comme le soulignent Andreas Meier et Ueli Bebi, de nombreuses techniques de travail et astuces ne se trouvent pas dans les livres, en particulier lorsqu'il s'agit de rénover des bâtiments historiques. Les ferblantiers transmettent leur savoir-faire de génération en génération.

Nul doute qu'un jeune tel que Mauro Kaufmann, fils de ferblantier qui n'a jamais songé à faire un autre métier, est entre de bonnes mains avec un professionnel passionné tel qu'Ueli

Bebi. Concernant la rénovation d'ouvrages anciens, ce dernier lui apprendra notamment la philosophie suivante : « Nous conservons ce qui était déjà bien fait à l'époque. Mais si nous pouvons apporter des améliorations grâce aux techniques actuelles, nous le faisons. L'essentiel est que le résultat final soit fidèle à l'ouvrage original. »

Chevauchement insuffisant

Andreas Meier et Ueli Bebi reviennent sur le déroulement des travaux. Avec l'architecte Paul Kern, ils ont inspecté le clocher depuis une plateforme élévatrice, ont pris des mesures avec le micromètre et discuté des diverses variantes. Ils ont alors constaté que malgré l'érosion (0,6 – 0,7 mm d'épaisseur contre 0,8 mm initialement), ils pouvaient restaurer et réutiliser les écailles, notamment en raison de la patine créée par l'oxydation au fil des ans. « Le problème, c'est que le chevauchement des écailles n'était pas suffisant. » Durant des dizaines d'années, l'eau a ainsi pénétré dans le bois, ce qui a causé des dommages à la sous-construction. Le charpentier a donc dû refaire toute la structure de base.

Sur le plan technique, les ferblantiers ont décidé de rallonger les écailles avec une bande en cuivre étamé par rivetage et soudage. Comme expliqué plus haut, ils doivent d'abord enlever une couche de patine afin de pouvoir souder la nouvelle bande.

Comme souvent, le diable se cache dans les détails. Pour une meilleure stabilité, les écailles présentaient également une moulure, qui doit aussi être marquée dans la bande en cuivre étamé. Ni une ni deux, le département des constructions métalliques de Scherrer Metec AG a fabriqué un outil permettant de reproduire exactement ce détail. Ainsi rallongées, les écailles empêcheront toute infiltration d'eau dans le bois à l'avenir. Le toit du clocher rénové devrait ainsi être parfaitement fonctionnel pour les 60 à 70 prochaines années.

Petite ligne de production sur le parvis de l'église

Comme l'explique Ueli Bebi, les ferblantiers ont une manière de travailler très spécifique dans le cadre de rénovations : « Nous allons sur le chantier, faisons le point sur la situation, prenons des mesures et retournons à l'atelier pour fabriquer les pièces nécessaires. » Parfois, le charpentier doit encore intervenir sur le bois pour que les tôles correspondent parfaitement. Ces décisions sont prises directement sur place entre les différents professionnels. Plans détaillés et dessins DAO sont plutôt rares dans de tels projets.

Les éléments d'origine ne sont pas toujours réutilisables. Au niveau de la noue, les ferblantiers ont par exemple pourvu toutes les zones conductrices d'eau de nouvelles tôles de cuivre

prépatiné. « Ce sont des endroits très délicats », explique Andreas Meier. « C'est là que toute l'eau s'accumule. L'étanchéité et la longévité doivent donc être assurées. »

Il est clair que la restauration de matériaux existants nécessite une grande organisation. Pour l'église de Hombrechtikon, quatre à cinq ferblantiers et apprentis ont été mis à contribution. Ils ont commencé par retirer les écailles du toit du clocher et à les étiqueter de manière systématique. C'était le seul moyen de garantir qu'elles retrouvent leur emplacement d'origine. Deux postes de travail ont été aménagés sur le parvis de l'église : l'abri de ponçage pour Daniel Wildhaber et l'établi pour Walter Ackeret, chargé du rivetage et du soudage pour le rallongement des écailles. A la fin, ce dernier aura réalisé près de 800 mètres de soudures. Cette petite ligne de production est coordonnée par Ueli Bebi de manière à ce que le démontage des écailles, leur rallongement et leur pose prennent le moins de temps possible.

« Pour travailler sur des bâtiments historiques, il faut vraiment avoir du plaisir à restaurer », explique Ueli Bebi. « Celui qui aime travailler vite sur de grandes surfaces ne trouvera pas son compte sur un ouvrage comme celui de Hombrechtikon. »

Il lance un regard vers le clocher, comme s'il voulait retrouver au plus vite le matériau qu'il aime tant façonner. « Il faut simplement de la patience. Malgré son ancienneté, ce métal est vivant. » <

INFO

www.scherrer.biz



(Légendes dans le sens des aiguilles d'une montre)

Savoir-faire transmis de génération en génération: Ueli Bebi, contremaître, et Mauro Kaufmann, apprenti.

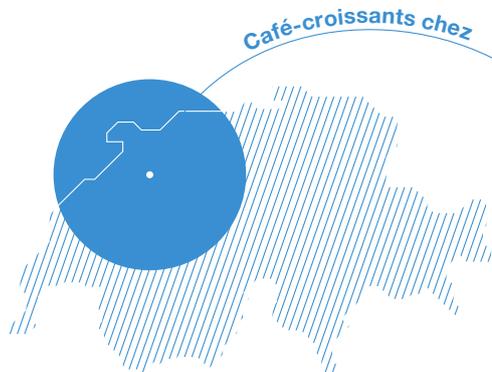
Travaux en hauteur: l'église réformée de Hombrechtikon pendant la rénovation.

La capsule temporelle datée de 1959 que contenait la boule du clocher.

Walter Ackeret rallonge les écailles avec une bande en cuivre étamé...

...et les finalise grâce à l'outil spécialement fabriqué par Scherrer Metec AG.





Pärli SA

Bienne BE



Photos: Patrick Lüthy

«**Simplement pärfait**»

Lorsque nous arrivons chez Pärli SA peu avant la pause, les collaborateurs sont encore en cours. La formation, qui porte sur les systèmes de protection contre les chutes, a lieu dans la salle polyvalente récemment rénovée. Du cadre de travail à la formation continue, la direction de l'entreprise souhaite offrir les meilleures conditions à son personnel.

Marcel Baud

Active dans les secteurs du chauffage et du sanitaire, Pärli SA emploie une septantaine de collaborateurs. Daniel Wüthrich et Michel Pasche, qui ont repris l'entreprise en 2004, sont convaincus que de bonnes conditions de travail constituent des facteurs de succès essentiels.

Ils attachent par exemple de l'importance à mettre à la disposition de leurs employés des outils et des véhicules de service modernes. « Des collaborateurs satisfaits sont des collaborateurs fidèles », explique Daniel Wüthrich. Le manque de professionnels qualifiés étant de nos jours latent, mieux vaut prévenir que guérir. « Il est bien plus simple de conserver ses employés que de devoir en chercher de nouveaux », poursuit-il. « Concernant la relève, nous formons nous-mêmes des apprentis et encourageons les plus motivés à rester parmi nous après leur apprentissage. »

126 ans d'histoire

En 2017, Pärli SA a fêté ses 125 ans. Pour l'ensemble de son offre de prestations, la devise, inspirée du nom de l'entreprise, est la même : tout doit être « simplement parfait ». L'un de ses derniers projets marquants est la pose des installations sanitaires dans le plus grand complexe sportif, culturel et commercial de Bienne, la Tissot Arena.

« Bienne est une ville particulière », déclare Daniel Wüthrich. « Notamment en raison du bilinguisme et d'un contexte économique en plein essor. » Si elle n'a pas beaucoup bougé dans les années 80 et 90, la situation a bien changé depuis l'Expo.02. Pour exemples, Daniel Wüthrich cite le centre de sport de Macolin, l'industrie horlogère représentée par Swatch et Rolex, ou encore les différentes hautes écoles spécialisées. Autant de raisons qui font de cette ville, la seconde en taille du canton de Berne, un lieu de vie et de travail attrayant.

Le violet comme marque de fabrique

Tous les collaborateurs se sont entre-temps rassemblés dans la salle de pause. La machine à café tourne à plein régime, croissants et



« Les monteurs de service sont nos meilleurs vendeurs. »

Daniel Wüthrich

autres collations font leur apparition. A côté, quelques installateurs jouent au baby-foot. Sur le tableau d'affichage à l'entrée de la salle figurent les dernières nouvelles et les cartes postales envoyées pendant les vacances d'été. La salle de pause comprend une cuisine équipée, dont un frigo bien rempli. Deux micro-ondes permettent aux employés de réchauffer leur repas. Au mur, un écran grand format est installé. Il est avant tout utilisé pour les formations, mais il arrive aussi que les collaborateurs y regardent un match de foot à la fin de leur journée.

Autour de la longue table de bois sont maintenant assis les employés de bureau, habillés « en civil », et les installateurs, qui portent quant à eux les pantalons de travail violets et les t-shirts gris estampillés Pärli SA. Cette tenue

spécifique a fait son apparition il y a 25 ans et s'est depuis imposée comme une marque de fabrique. En 1994, Pärli SA a par ailleurs créé l'événement en étant la première entreprise à s'afficher sur un bus des transports publics bernois. Une nouveauté à l'époque. « Cela a vraiment fait sensation, même si aujourd'hui, bien sûr, on est habitués à voir de la publicité sur les bus », explique Daniel Wüthrich.

Service à la clientèle

L'orientation stratégique de Pärli SA est clairement axée sur un service à la clientèle hors pair. « Les monteurs de service sont nos meilleurs vendeurs », affirme avec conviction Daniel Wüthrich. Certains monteurs de service de l'entreprise sont installateurs en chauffage ou installateurs sanitaires de formation. Ils continuent à se perfectionner, par exemple en obtenant l'autorisation de raccordement pour installations électriques. « Si les clients remarquent que nos collaborateurs s'engagent à fond pour répondre à leurs demandes, ils nous recontacteront et nous recommanderont », souligne Daniel Wüthrich.

Galerie d'art

Depuis longtemps, Pärli SA soutient les artistes bernois, qu'elle invite tous les ans à présenter leurs œuvres dans ses locaux. Chaque exposition s'ouvre par un vernissage, qui est devenu un événement apprécié de la clientèle. Ce sera cette année la 21^e édition.

« La date du vernissage a sa place réservée dans l'agenda de nos clients et de nos partenaires », déclare fièrement Daniel Wüthrich. C'est Gabi Kilchenmann, membre de la direction responsable des finances et du personnel, qui organise l'exposition et son vernissage.

« Lors du vernissage, nous accueillons quelque 250 invités. C'est une merveilleuse occasion de rencontrer nos clients et nos partenaires. »

On peut partir du principe que cette tradition est vouée à perdurer. En tout cas jusqu'au prochain passage de témoin, qui n'est pas si éloigné que cela. A l'image de leurs prédécesseurs, Daniel Wüthrich et Michel Pasche ont à cœur d'introduire leurs successeurs suffisamment en amont. Les collaborateurs de Pärli SA doivent en effet avoir la certitude de travailler chez un employeur attractif, mais aussi sûr et orienté vers l'avenir. <



Chaque année, des artistes locaux exposent leurs œuvres chez Pärli SA. Gabi Kilchenmann : « Lors du vernissage, nous accueillons quelque 250 invités. »

📄 INFO

www.paerli.ch



Joie et fierté pour les trois médaillés : le Français Antoine Saint (argent), Pascal Gerber et l'Italien Gabriel Haas (bronze).

Photos : SwissSkills

Parcours sans faute

Nouveau succès éclatant pour les techniciens du bâtiment : aux EuroSkills à Budapest, le ferblantier Pascal Gerber s'est imposé face à huit candidats et s'est hissé sur la première marche du podium. Cette médaille d'or fait suite à celle remportée par Marcel Wyss aux Mondiaux en 2017. La relève fait décidément honneur à la branche.

Martina Bieler

La concentration semble être un facteur de succès décisif. Comme Marcel Wyss aux WorldSkills en 2017, Pascal Gerber est resté imperturbable tout au long de l'épreuve. « La veille des championnats, j'ai senti une certaine nervosité chez lui », raconte Roger Gabler, coach et expert. « Mais dès que le coup d'envoi a été donné, il s'est appliqué à 100 % » René Meyer, ancien maître d'apprentissage de Pascal Gerber également présent à Budapest, a eu la même impression : « Pascal ne s'est jamais laissé distraire, même pas par les spectateurs. »

René Meyer décrit Pascal Gerber comme « une force tranquille avec une bonne dose d'ambition ». Aujourd'hui âgé de 21 ans, il a démontré un grand savoir-faire dès son apprentissage et a obtenu de très bonnes notes à l'école professionnelle. Parallèlement à son travail, il a également préparé sa maturité professionnelle. Il n'est donc pas étonnant que Pascal Gerber ait terminé son apprentissage en tant que meilleur ferblantier du canton d'Argovie en 2016 et qu'il ait décidé de participer aux championnats suisses de la technique du bâtiment. Il y a décroché la médaille d'or et s'est qualifié une année plus tard pour les EuroSkills à Budapest. On connaît la suite.

Deux médailles pour suissetec

Aux EuroSkills, Pascal Gerber a devancé les candidats français (argent) et italien (bronze). La victoire du médaillé d'argent a une résonance particulière pour suissetec : Antoine Saint travaille en effet à Genève dans l'entreprise membre Duraffourd Ferblanterie. Ainsi, deux entreprises membres d'une même association ont remporté une médaille : une première dans l'histoire des EuroSkills !

Revêtement de façade

L'épreuve posée aux candidats était unique en son genre : « Le modèle de base était le même que celui des EuroSkills il y a deux ans à Göteborg. Mais pas au niveau du revête-

ment », explique Roger Gabler, qui était responsable de la conception de l'épreuve en tant que chef expert de la catégorie « Metal Roofing ». Pour la première fois, les candidats ne devaient pas seulement couvrir un toit, mais aussi une façade. Et ce dès le début de la compétition, avec des bardeaux métalliques aux couleurs du pays hôte, la Hongrie. Le deuxième jour s'est ajoutée une partie pour laquelle les candidats n'avaient pas pu s'entraîner : le revêtement d'une lucarne. Un défi relevé haut la main par Pascal Gerber. Sa technique et sa parfaite maîtrise du temps lui ont ainsi valu la première place.

Encouragements sur place

Pascal Gerber a pu compter sur un large soutien à Budapest. En effet, tous les collaborateurs de René Meyer GmbH à Herznach (AG), son entreprise formatrice, se sont rendus dans la capitale hongroise afin de célébrer les 30 ans d'existence de la société. Ils en ont bien sûr profité pour venir encourager Pascal Gerber directement sur place. Et qu'a pensé René Meyer de la performance de son protégé ? « J'ai eu un bon sentiment dès le début et j'étais sûr qu'il décrocherait une place sur le podium. Pascal a bien géré son temps et travaillé très proprement. » Lors d'une compétition d'essai au centre de formation de Lostorf, l'ancien maître d'apprentissage avait d'ailleurs déjà constaté que Pascal Gerber n'avait rien à envier à ses concurrents.

Excellente publicité pour le métier de ferblantier

Selon René Meyer, les championnats nationaux et internationaux revêtent une grande importance : « Ces concours sont une belle opportunité de présenter le métier de ferblantier. » Lorsque Pascal Gerber a remporté le titre de champion suisse et que les médias régionaux en ont parlé, l'impact a été immédiatement positif. « Des professionnels comme Pascal transmettent très bien leur passion, et cela



Duo gagnant : Pascal Gerber et Roger Gabler.

Un rôle parfaitement maîtrisé

Il y a deux ans, Roger Gabler, responsable du département ferblanterie au centre de formation suissetec de Lostorf, a été désigné chef expert aux EuroSkills pour la catégorie « Metal Roofing ». Cette fonction a impliqué beaucoup de travail pour lui, surtout dans la phase de préparation. Il était en effet en charge de la conception et de l'élaboration de l'épreuve pour cette année. Et il semble s'en être très bien sorti : ses collègues experts l'ont une nouvelle fois désigné chef expert pour les EuroSkills 2020 à Graz, en Autriche. Toutes nos félicitations !

influence positivement d'autres jeunes », se réjouit René Meyer. Si l'occasion se présente, il encouragera également d'autres apprentis à participer à des championnats : « C'est une excellente publicité pour notre profession. »

Ce que Pascal Gerber a appris durant son apprentissage de ferblantier lui servira tout au long de sa vie. René Meyer en est convaincu. Même si son ancien apprenti a entre-temps changé de direction et étudie à présent la médecine à l'Université de Berne. « Lorsqu'il sera un grand chirurgien, il se souviendra certainement d'où vient son habileté manuelle », conclut René Meyer dans un sourire. <

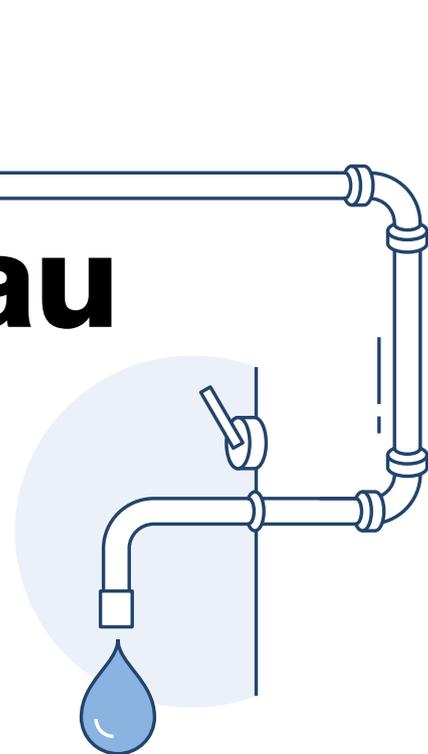
INFO

Galerie photos :
suissetec.ch/euroskills



En pleine concentration : Pascal Gerber à l'œuvre à Budapest.

Hygiène de l'eau potable: nouvelles règles



Suite à des problèmes récurrents, l'hygiène de l'eau potable a fait l'objet de nombreuses discussions et études ces dernières années. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des nouveaux principes qui ont été établis, et qui ont donné lieu à des lois, directives et recommandations. Ces « règles de la technique » doivent être observées lors de la planification, de l'exécution et de l'exploitation d'installations d'eau potable.

Christian Brogli

La loi sur les denrées alimentaires et les ordonnances y relatives, dont la nouvelle ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), sont en vigueur depuis le 1^{er} mai 2017. Selon cette nouvelle ordonnance du Département fédéral de l'intérieur, les distributeurs d'eau publics, mais aussi les propriétaires/exploitants d'installations d'eau froide et d'eau chaude sont concernés par le droit alimentaire. Ces propriétaires d'installations d'eau potable sont responsables envers les locataires car, du point de vue légal, ils sont considérés comme des exploitants d'une entreprise alimentaire.

Comme toute entreprise alimentaire, les distributeurs d'eau et les propriétaires/exploitants d'installations domestiques précitées doivent évaluer les risques possibles pour l'eau potable dans le cadre de l'autocontrôle. Les mesures prises doivent garantir que, du captage jusqu'aux points de soutirage, les processus de travail sont maîtrisés de telle sorte que la qualité de l'eau potable n'est pas altérée.

De plus amples informations figurent dans l'ordonnance OPBD 817.022.11 du DFI ainsi que sur le site Internet de la SSIGE (fiche d'information W15009).

Recommandations de l'OFSP et de l'OSAV sur les légionelles

Aucune surprise dans l'actualisation des recommandations de l'OFSP et de l'OSAV. Les questions de santé doivent constituer une priorité absolue, même au détriment des économies d'énergie.

Les différents thèmes ont été traités en 21 modules sur plus de 100 pages. Les modules 10 à 15 concernent plus particulièrement la branche de la technique du bâtiment, et le 11 est le plus important. Il définit notamment les températures qui doivent être atteintes pour l'eau chaude: 60 °C à la sortie de l'accumulateur, 55 °C dans les conduites maintenues en température et 50 °C aux points de soutirage. La température de l'eau froide ne doit quant à elle pas dépasser 25 °C.

Nous, les techniciens du bâtiment, devons prendre au sérieux ces recommandations

émanant des autorités fédérales car nos clients (maîtres de l'ouvrage ou propriétaires) sont responsables de la qualité de l'eau dans leur objet.

Des informations détaillées sur les recommandations de l'OFSP et de l'OSAV se trouvent sur le site Internet de [suissetec](http://suissetec.ch), sous « Nouvelles ».

Complément C3 de la SSIGE sur l'hygiène de l'eau

Le nouveau complément C3 de la SSIGE à la directive W3 a été publié début octobre 2018. Une première partie s'intéresse aux thèmes « essai de pression » et « premier remplissage et rinçage » des installations d'eau potable. L'objectif est de respecter les exigences en matière d'hygiène de l'eau et de minimiser le risque d'une contamination précoce.

Il est en particulier précisé que le premier remplissage doit être effectué à un moment aussi proche que possible de la mise en service et de la remise de l'installation à l'utilisateur. Afin de faciliter ce processus à l'avenir, il est désormais possible de réaliser un essai de pression avec de l'air propre sans huile ou du gaz inerte.

Après le premier remplissage, il faut veiller à ce que l'eau ne stagne pas plus de 72 heures (règle des trois jours). Selon la situation, il est donc nécessaire de s'assurer que l'installateur ou l'exploitant tienne compte de cette règle (rinçage régulier s'il n'y a pas d'utilisation quotidienne par l'utilisateur).

Le complément C3 à la directive W3 est disponible dès à présent sur l'Online Shop de [suissetec](http://suissetec.ch) (n° d'article 21036). ◀

 **INFO**
suissetec.ch



Cours et publications

Formation

suissetec
 Centre de formation Colombier
 T 032 843 49 52, F 032 843 49 55
 carole.rocchetti@suissetec.ch
 www.suissetec.ch

 En saisissant les adresses Internet indiquées ci-après, vous accédez à des informations complémentaires sur les formations (dates, formulaires d'inscription, etc.).

suissetec – formation continue
suissetec.ch/formation-continue

Contremaître avec brevet fédéral
 Chaque année dès janvier
Sanitaire
Chauffage
Ferblanterie
 Chaque année dès septembre
Ventilation

Chaque année dès septembre
Conseiller/ère énergétique des bâtiments avec brevet fédéral

Maître avec diplôme fédéral
 Tous les 2 ans
Sanitaire
Chauffage
Ferblanterie

Projeteur/euse sanitaire avec diplôme fédéral
 (session 2022)

Chef/cheffe de chantier
 (session 2019)

Cours de perfectionnement selon planification
suissetec.ch/cours

Installateur agréé eau SSIGE

Cours sur les gaz de pétrole liquéfiés

Séminaires Persona
suissetec.ch/cours

Développez vos compétences personnelles – avec certificat suissetec

Sécurité au travail et protection de la santé
suissetec.ch/cours

D'autres offres
 sur suissetec.ch

Technique

Publications des domaines spécialisés
suissetec.ch/shop

Ferblanterie | enveloppe du bâtiment
Notices techniques
 / Raccords de sous-couverture
 / Raccords de façade avec tôles de protection de socle
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Chauffage
Notice technique
 / Qualité de l'eau de remplissage et d'appoint dans les installations de chauffage et de refroidissement
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Ventilation | climatisation | froid
Notices techniques
 / Conformité des installations de ventilation
 / Acoustique dans le domaine des installations aérauliques
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Sanitaire | eau | gaz
Application Web « Calcul de prix par éléments sanitaires »
 (N° art. APP214001)
Application Web « Projet conduites souterraines eau / gaz »
 (N° art. APP214002)

Notices techniques
 / Evacuation correcte des eaux des biens-fonds : collecteurs enterrés
 / Collecteurs enterrés : préparation du travail, installation
 / Collecteurs enterrés : essai d'étanchéité et contrôle
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Pour toutes les branches
Notices techniques
 / Sécurité informatique pour les PME
 / Principaux labels et standards de construction sur le marché suisse
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques



PRÉVENIR LES DANGERS

[SUISSETEC.CH/SECURITE-AU-TRAVAIL](https://www.suissetec.ch/SECURITE-AU-TRAVAIL)

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**

 **suissetec**

 **syna**

 **UNIA**

Die Gewerkschaft,
Le Syndicat,
Il Sindacato.